



PROCES VERBAL DU 12 DECEMBRE 2025

Vendredi 12 décembre 2025 à 20h30

Le 12 décembre 2025 à 20h30

Le Conseil Municipal de la Commune de JUVARDEIL dûment convoqué, se réunit en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Mme FOUCHER Juanita, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : Le 5 décembre 2025

Présents : M. FREULON Arnaud, Mme BRUNET Françoise, M. MEIGNAN Antoine, M. BAUDET Bruno, M. BOURGEAU Philippe, M. PLEURMEAU Jean-Lou, M. FERTUN Bernard, Mme LE GLAUNEC Sophie, M. FERRON Patrick, Mme PITON Marylaine.

Absents excusés : Madame BOSSÉ Valérie donne pouvoir à Mme LE GLAUNEC Sophie, M. HUNAUT Marco.

Secrétaire de séance : M. FREULON Arnaud

ORDRE DU JOUR

N°	SUJET	INTERLOCUTEUR
0	Installation des élus, Approbation du procès-verbal de la séance précédente	Juanita FOUCHER
	RESSOURCES HUMAINES	
1	Instauration de la participation de la collectivité à la protection sociale complémentaire santé des agents dans le cadre de la labellisation.	Juanita FOUCHER
	RESSOURCES HUMAINES	
2	Convention de participation pour la couverture du risque santé des agents	Juanita FOUCHER
	RESSOURCES HUMAINES	
3	Poste secrétaire de Mairie – Contrat de 6 mois pour accroissement temporaire	Juanita FOUCHER
	PATRIMOINE BATI	
4	Logement 6 Bis Place de la Mairie – Départ de Monsieur GALET, reprise du bail au 1 ^{er} février 2026 par Mme PAVIOT	Arnaud FREULON
	PATRIMOINE BATI	
5	Subvention France relance – Logement 9 bis place de la mairie	Arnaud FREULON
	PATRIMOINE BATI	
6	Téléphonie : fin du réseau cuivre & proposition de modification de contrat	Arnaud FREULON
	CCVHA	
7	Compte rendu des réunions	-
	QUESTIONS & INFORMATIONS DIVERSES	
8	Pot convivial Agents/Élus	Juanita FOUCHER

0/ Installation des élus : Approbation du procès-verbal de la séance du 21 novembre 2025

1/ RESSOURCES HUMAINES

Instauration de la participation de la collectivité à la protection sociale complémentaire santé des agents dans le cadre de la labellisation

Suite à l'avis du CST du 01/12/2025 ;

Comme vu au Conseil Municipal du 17 octobre 2025 ;

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité décide de :

- A compter du 1^{er} janvier 2026, de participer au financement des contrats individuels labellisés de protection sociale complémentaire en matière de santé à hauteur de 15 euros par mois et par agent, quelle que soit sa quotité de travail. L'agent produira un justificatif de cette labellisation chaque année.
- De prévoir les crédits nécessaires au budget de la Collectivité.

2/ RESSOURCES HUMAINES

Convention de participation pour la couverture du risque santé des agents

Suite à l'avis du CST du 13/10/2025 ;

Comme vu au Conseil Municipal du 17 octobre 2025 ;

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité décide de :

- De donner mandat au Centre de Gestion de Maine et Loire pour la réalisation d'une mise en concurrence visant à la sélection d'un ou plusieurs organismes d'assurance et la conclusion de conventions de participation pour la couverture du risque Santé des agents à effet au 1^{er} juillet 2027.

3/ RESSOURCES HUMAINES

Poste secrétaire de Mairie – Contrat de 6 mois pour accroissement temporaire

Madame le Maire informe l'Assemblée qu'une cinquantaine de candidats ont répondu à l'offre d'emploi, dont 3 ont été convoqués, dont Madame JEANNETEAU Charlotte Adjointe administrative.

Dans l'attente de trouver un agent qui pourra assurer les fonctions de secrétaire de mairie, Madame le Maire propose d'embaucher Madame JEANNETEAU à temps complet pour accroissement d'activité, du 5 janvier au 5 juillet 2026.

Le Conseil donne un avis favorable à cette proposition.

Mme JEANNETEAU propose à la Mairie de signer en décembre une convention de stage avec France Travail pour effectuer une immersion professionnelle avant la signature du contrat.

Le Conseil donne un avis favorable à cette proposition.

4/ PATRIMOINE BATI

Logement 6 Bis Place de la Mairie – Départ de Monsieur GALET, reprise du bail au 1^{er} février 2026 par Madame PAVIOT

M. FREULON Arnaud Maire Adjoint informe le Conseil que Monsieur GALET Mathéo locataire du logement sis 6 bis Place de la Mairie depuis le 7 juillet 2025 a donné son congé le 1^{er} novembre 2025.

Il précise que Mme PAVIOT Rachel a déposé une demande de logement le 1^{er} novembre 2025.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité décide de :

- De louer à Madame PAVIOT Rachel à compter du 1^{er} février 2026, le logement sis au rez-de-chaussée 6 bis, Place de la Mairie, comprenant : Une pièce de vie, une chambre, une cuisine, une salle de bain, un WC et une dépendance - Terrasse clôturée ;
- De fixer le loyer mensuel du logement avec la dépendance et la terrasse à 360 € sans les charges, en accord avec la locataire.
- D'autoriser Mme le maire ou un de ses adjoints à signer le nouveau bail et accomplir toutes les formalités nécessaires.

5/ PATRIMOINE BATI

Subvention France Relance – Logement 9 Bis Place de la Mairie

Monsieur FREULON Arnaud, Maire-Adjoint informe le Conseil Municipal de la réception du courrier de notification en date du 26 octobre 2025 concernant la subvention pour la rénovation énergétique du logement communal 9 Bis Place de la Mairie.

Il indique qu'un courrier a été adressé le 1^{er} décembre 2025, à Monsieur le Préfet, à Madame La Sous-Préfète et à Monsieur le Député afin d'obtenir des explications et, si possible, une réévaluation de cette décision.

6/ PATRIMOINE BATI

Téléphonie : Fin du réseau cuivre & proposition de modification de contrat

Monsieur FREULON Arnaud, Maire-Adjoint informe le Conseil que dans le cadre de la fin progressive du réseau cuivre annoncée par ORANGE au niveau national, les communes sont incitées à adapter leurs équipements et leurs abonnements téléphoniques. Cette extinction progressive entraîne notamment une augmentation régulière des tarifs des lignes analogiques encore en service.

Suite :

- à la demande en réunion Maire-Adjoint du 15/04,
- aux choix exprimés en réunion Maire-Adjoint du 20/05,
- et après plusieurs échanges avec SIMTEL, notre fournisseur de téléphonie,

Une proposition d'évolution du contrat nous a été transmise afin d'anticiper la fin du réseau cuivre et d'optimiser les coûts pour la commune.

1/ Évolutions proposées sur les abonnements mensuels :

Modification des forfaits des 3 portables "service technique" :

Passe de 5Go à 10Go

Passe de 57€ à 48€HT

- -9€HT/mois

Suppression ligne analogique Salle Des Fêtes

- -21.50€HT/mois

Suppression ligne analogique école + remplacement par ligne ToIP

- +5.90€HT/mois

Soit, au total sur l'abonnement mensuel :

-24.60€HT/mois

soit **-29.52€TTC/mois**

Soit **-354€TTC/an**

2/ Frais fixes à engager :

- Remplacement des téléphones de l'école

Fourniture de 3 téléphones DECT avec bornes, pour l'école : 353€HT soit **423.60€TTC**

Les anciens, de technologie analogique, ne fonctionneront plus avec le numérique.

- Frais d'installation

Frais de résiliation, frais de portabilité, mise en service, installation sur site, paramétrages, formation si besoin : 302€HT soit **362.40€TTC**

3/ Conditions :

Réengagement sur 24 mois pour la nouvelle solution à l'école et les 3 forfaits portables.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité décide de :

- D'accepter la modification du contrat de téléphonie avec SIMTEL, telle que présentée ci-dessus, afin :
 - o D'anticiper la fin du réseau cuivre,
 - o De garantir la continuité du service téléphonique,
 - o D'effectuer une économie annuelle estimée à 354€ TTC.
- D'autoriser Mme le maire ou un de ses adjoints à signer le nouveau contrat et accomplir toutes les formalités nécessaires.

7/ CCVHA

Compte rendu des réunions

Monsieur MEIGNAN Antoine, Maire-Adjoint, donne un compte rendu de la commission ENVIRONNEMENT où la mise en place d'un PCIS a été évoqué (Plan communal et intercommunal de sauvegarde).

Monsieur BAUDET Bruno, Maire-Adjoint donne un compte rendu de la CLECT en date du 13 novembre 2025.

Monsieur FERRON Patrick, Conseiller Municipal donne un compte rendu de sa réunion du vendredi 12 décembre concernant la déclaration des données de restauration collective sur « Ma Cantine ».

8/ QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Pot convivial Agents/Élus le 20 janvier 2026 à 18h30
- L'Association des parents d'élèves (APE) a effectué un don de 2 000 € à l'école afin de financer l'achat de mobilier et de jeux. La question de l'entretien des tricycles a été soulevée ; il est demandé de rédiger un écrit confirmant que l'entretien du matériel sera assuré par les services techniques.

La prochaine réunion est prévue le vendredi 16 janvier 2026 à 20h30.

A JUVARDEIL, le 17 décembre 2025

**Le Secrétaire,
M. FREULON Arnaud**



**Le Maire
Mme FOUCHER Juanita**

